

21.05.12 : Avis du Commissaire Enquêteur, la réaction de SOS Loire Vivante

Barrage des Plats : un avis absurde du Commissaire enquêteur

Le commissaire enquêteur donne un avis favorable avec une réserve « la mise en place d'une Commission consultative et représentative, réunissant les deux Syndicats et le public, qu'il soit favorable ou défavorable au projet ».

Il n'est même pas question de lancer des études approfondies des possibilités d'interconnexion qui seraient pourtant moins chères, sans impact environnemental pour la rivière tout en permettant d'assurer une ressource de secours en eau à la fois sûre et de qualité.

300 000€ de travaux en plus au titre des mesures environnementales sont demandés par le Commissaire enquêteur, mais qui ne permettent toujours pas d'assurer la transparence écologique ! La montaison des poissons n'est toujours pas prévue, le transit des sédiments n'est toujours pas pris en compte et les espèces menacées sont toujours oubliées... Cela mettrait la France en contradiction avec ses propres règlements ainsi qu'avec ses engagements européens d'atteinte du bon état écologique des rivières pour 2015.

La Préfète de la Loire doit maintenant prendre une décision pour autoriser ou non les travaux.